

REFONTE DES CHAMPIONNATS

Réunion du 22 octobre 2024

Présents : Pascal TRANQUILLE, Didier BARDET, Jean Christophe FAVEREAUX, Sylvie SILVESTRE, Antonio DOS SANTOS, Wilfried LECLERCQ.

Clubs Présents : ALLONVILLE US, AMIENS AC, AMIENS CSA MONTIERES, AMIENS ESP PIGEONNIER, AMIENS OL, AMIENS RC, AUXILOISE, BELLOY OL, BOUTTENCOURT ASIC, CANDAS ABC2F, CORBIE US, FLIXECOURT SC, HALLENCOURT AC, LA CHAUSSEE FC, LICOURT ES, LONGUEAU ESC, MIANNAY JS, PICQUIGNY AS, PLESSIER FC, QCL Sud Amiénois, QUERRIEU AS, QUESNOY LE MONTANT AS, SALOUEL RC, ST RIQUIER FC, US DAOURS, ABBEVILLE SC, FLESSELLES US, ALBERT USAAS.

Clubs excusés : ABBEVILLE AS MENCHECOURT, CERISY AS, LE HAMEL OL, SAVEUSE ASL.

Accueil des clubs :

Le Président Pascal TRANQUILLE remercie les clubs présents et sollicite Wilfried pour effectuer l'appel afin de répertorier l'ensemble des participants. Soit au total 29 clubs présents, pour 32 participants. 4 clubs excusés. Soit 21% de clubs concernés par la refonte des championnats.

Pascal expose ensuite les données chiffrées de la LFHF et du DSF grâce au diaporama ci-après :

Introduction

Contexte post-Covid	Contexte modification pyramide championnats FFF-LIGUE	Revenir à des groupes à 12 en D1 dans les districts
Montées maintenues, pas ou peu de descentes. Passage de groupes à 10 pour gérer ces montées supplémentaires	Re-organisation du nombre d'équipes et de groupes en N2, N3 et adaptation des ligues. La fin de cette nouvelle pyramide sur la saison en cours 2024-2025	Harmonisation de l'organisation des championnats plus haut niveau départemental et plus bas niveau régional doit être homogène



Situation au 5 Octobre 2024

District de l'AISNE : Tous les groupes sont à 12 eq. (1 gr D1) : 2 montées D1-> R3

District ARTOIS : Tous les groupes sont à 12 eq. de D1 à D7 : 4 montées D1-> R3

District COTE d'OPALE : Réforme en cours présentée à l'AG d'automne 2024 pour passage à 2 groupes à 12 eq. en D1, les autres groupes à 10 eq D2 à D7 : 3 montées D1-> R3

District ESCAUT : Voté récemment du passage de la D1 et D2 à 12 eq. en deux saisons (D1 à 12 eq. en 2025-2026 et D2 à 12 eq. en 2026-2027). D3 à D6 restent à 10 eq. 4 montées D1-> R3

District FLANDRES : Discussions et échanges en cours sur modification de la pyramide. 6 montées D1-> R3

District de la SOMME : D1, 2 gr à 12, D2 à D6, groupes de 10. 2 montées D1->R3

Mouvements Ligue R3 vers D1 et D1 vers R3

R3

- 8 groupes
- 3 descentes par groupe

- 24

D1

- 7 Districts
- 24 accessions

+ 24

Les accessions par District Avant/Après la fusion

NPC & Picardie

- Aisne
• 3
- Artois
• 4
- Côte d'Opale
• 3
- Escaut
• 3
- Flandres
• 4
- Oise
• 3
- Somme
• 3

LFHF

- Aisne
• 2
- Artois
• 4
- Côte d'Opale
• 3
- Escaut
• 3
- Flandres
• 6
- Oise
• 3
- Somme
• 2

Architecture DSF



Groupes de Travail :

- **Objectifs :**
 - Dégager des scénarios à proposer lors d'une AG juin 2025
 - Mise en œuvre septembre 2026
- **Moyens**
 - Travail collectif et collaboratif
 - Échanges avec les Clubs et les parties prenantes
 - Établissement de points d'étape avec les aspects négatifs et positifs
 - Forces et faiblesses
 - Examen des points avec impartialité et au regard des règlements FFF
 - **Ex :** temps de jeu
- **Les questions**
 - Quel football dans 10 ans ?
 - Comment sécuriser l'accèsion de nos clubs en ligue
 - Comment rendre plus attractif nos championnats ?
- **Les éléments à prendre en considération**
 - Infrastructures
 - Formation
 - Statuts
 -

Il précise l'importance de la refonte des championnats afin de pouvoir préparer au mieux les clubs de D1 à l'accèsion en R3, afin de pérenniser ces équipes au niveau régional. Soit renforcer le niveau de la D1 du DSF.

Il avance ensuite l'idée d'une D6 loisir et d'une D5 accèsion. Seule la D5 permettrait une accèsion à l'issue de la saison, la D6 serait une compétition loisir Seniors, ou de préparation des clubs à la D5 et la notion de compétition.

Il informe les clubs que les idées retenues seront creusées, détaillées avec les avantages et inconvénients qu'elles suscitent. Tout en précisant que les choix seront soumis aux clubs en Assemblée Générale extraordinaire en juin 2025. Dès lors l'application sera effective uniquement à partir de la saison 2026/2027. Ce qui sera proposé pourra également se décliner sur 2 ou 3 saisons afin d'éviter un impact trop brutal de cette refonte.

Il laisse ensuite la parole aux clubs pour que chacun exprime ses idées ou pose ses questions.

Interventions :

- **Thomas GRAIN, Président de l'ES LICOURT :**

Est-ce que la réforme des championnats au niveau fédéral et régionale est terminée ?

Le Président lui répond que c'est la dernière année et que la pyramide régionale sera définitive à l'issue de la saison, et qu'il n'y aura plus de descentes supplémentaires des compétitions nationales sur les prochaines saisons.

- **Franck SEIGNEUR, Président de la JS MIANNAY :**

Est-ce que des groupes à 12 signifient 2 montées ?

Il est répondu que tout dépendra des projets proposés et du nombre de groupe par division. Il faut cependant comprendre que s'il y a plus de montées, il y aura forcément plus de descentes.

Le représentant de l'AC AMIENS dit que c'est également possible de mettre 2 montées pour les groupes de 10.

Même réponse, tout en ajoutant qu'avec des groupes à 10, avec 2 montées, et plus de descentes, cela engendrera un remaniement à plus de 50% des groupes chaque saison. Ce qui ne permettra pas forcément de travailler sur la durée avec les clubs, ni de renforcer le niveau de ces derniers.

- **Thomas GRAIN :**

Il avance la possibilité de reprendre une pyramide avec un seul groupe en D1, et des groupes à 10 de la D2 à la D6. Avec éventuellement des play-off pour les 2^{ème}.

- **Benjamin DESSON, éducateur RC SALOUEL SALEUX :**

Il propose au contraire, plutôt que de maintenir les derniers descendants, en cas de vacances dans les groupes, de faire accéder les meilleurs deuxièmes.

Il est répondu qu'il s'agit d'un article du Règlement des Compétitions Seniors Masculins, et qu'un simple vœu d'un club permettrait de faire évoluer cela, sur proposition en AG quelle que soit la formule choisie.

- **Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :**

Il informe les clubs que le Statut des Educateurs a eu comme résonnance le suivi de la formation au module Seniors, et CFF3, maintenant CFI Seniors, alors qu'auparavant cette formation était systématiquement annulée faute d'inscriptions. Cela implique plus d'éducateurs formés et donc en capacité d'encadrer au mieux les seniors en D1 et D2. Ce qui est à son sens une très bonne chose.

Il rappelle d'ailleurs qu'aujourd'hui, ceux qui sont en possession d'un CFF3, ou Animateur Seniors, peuvent prétendre au diplôme de Coach Seniors en suivant une Journée complémentaire de formation.

Il faut continuer en ce sens, car c'est là tout l'intérêt du Statut des Educateurs, augmenter la qualité des éducateurs du DSF et du contenu de leurs séances afin que cela profite aux joueurs.

Il continue ensuite sur l'AEF80, qui permettra aux éducateurs d'adoucir les relations entre éducateurs sur les terrains, et donc apaiser le climat des rencontres. Les formations, et l'AEF 80, doivent permettre d'avoir des personnes solides, références à la fois pour les jeunes et les seniors.

- **Pascal TRANQUILLE :**

Il rebondit sur les propos d'Emmanuel, et des interventions précédentes, et comprend que selon les groupes et divisions, quand le championnat est joué rapidement, il n'y a pour certains plus d'intérêt de venir aux entraînements... D'où la nécessité de renforcer le niveau de jeu de tous, mais également de maintenir une attractivité le plus longtemps possible dans nos compétitions seniors.

- **Jean Christophe FAVEREAUX, Président de la CAS :**

Il s'adresse aux personnes présentes et leur dit qu'il faut oser sur ce genre de réunion de travail. Il n'y a pas de tabou à avoir. Il faut structurer, innover, resserrer et ainsi rehausse le niveau tous, arbitrage compris. En effet, si les clubs ont remarqué un affaiblissement de certaines divisions, il en est de même au niveau de l'arbitrage.

Les accessions multiples pour l'établissement de la nouvelle pyramide pour les clubs, qui n'avaient peut-être pas forcément le niveau mais qui ont profité de l'aubaine, se retrouve également au niveau de l'arbitrage.

Cela implique que les incidences sont multiples et auront également un impact positif pour la qualité de l'arbitrage départemental. Chacun pourra officier à son niveau et progresser comme il se doit.

- **Manuel RODRIGUEZ, US Daours :**

En cas de refonte des championnats, est-ce que cela remet en cause le statut des jeunes ?

Est-ce qu'il sera possible de revoir les obligations ?

Il est répondu que tout est possible selon la restructuration proposée. Cependant, ce statut a pour objectif la structuration des clubs qui veulent accéder au plus haut niveau départemental et au-dessus. Il est en effet important de former des jeunes pour se pérenniser au niveau de pratique souhaitée. Il s'agit de la structuration du club qui pourra lui permettre d'accéder en Ligue sans être impacté par les obligations effectives en Ligue. Les obligations en D1 sont les mêmes qu'en R3, ce qui permet au club de valider son accession.

Il est avancé une obligation jusqu'à la D6, mais également une prise en compte de la densité rurale.

- **Emmanuel BOISSIER :**

Il précise que de nombreux outils sont à la portée des clubs pour répondre à ce statut notamment le Label pour recruter, fidéliser, structurer et pérenniser les clubs.

Une discussion avec des interventions de chacun s'avance sur le Statut des Jeunes, qui n'est pas l'objet de la réunion, les réflexions ne sont plus inscrites au présent CR.

Le Président Pascal TRANQUILLE annonce donc qu'il faut sortir 2 à 3 scénarios costauds qu'il faudra développer afin de les présenter aux clubs.

- **Paul Henri COLAU, Président de l'AS QPN :**

Proposition de barrage pour des accessions supplémentaires.

Le Président lui précise qu'il ne souhaite pas de play-off, ni de barrage en DSF car cela est source de tensions, pressions, de tout miser sur un match à l'issue d'une saison. Il souhaite au contraire que toutes les prérogatives de montée soit convenues dès le début de saison.

- **Carlos FERREIRA, Président de l'UOAAS :**

Il dit qu'il faut être plus compétitif, et que cela passe par plus de montées, mais aussi plus de matchs sur la saison. C'est comme cela que les équipes seront plus aguerries à accéder et pérenniser leur place en Ligue.

- **Wilfried LECLERCQ, Directeur :**

Il informe que tout est possible, aussi bien un groupe de D1 à 14, que des groupes de la D2 à la D6 à 12.

Tout est réalisable, il faudra juste une adaptation au niveau des participations dans les différentes coupes de la Somme, en deux phases par exemple, ou en limitant le nombre de participation aux coupes par équipe.

- **Pascal TRANQUILLE :**

Il rappelle qu'auparavant nous avons 3 montées de District en Ligue, et que suite à la fusion, la Picardie a perdu 2 accessions (1 pour l'Aisne et une pour nous). Nous n'avons malheureusement pas été défendu.

Il y a un souhait d'harmonisation au sein de la LHFH, et le nombre d'accession en Ligue en fait partie. La répartition est effective pour les qualifications en Coupe de France selon les districts, il est donc logique que cette répartition soit de mise pour l'ensemble des pratiques.

- **Antoine DUCANSEL, Auxilloise :**

Il parle de la Charte de l'Ethique, et dit qu'il faut s'attaquer au portemonnaie des joueurs.

Pascal répond que la Charte ne s'est pas bâtie en un jour, et qu'il a fallu s'y reprendre à deux reprises pour qu'elle soit proposée et active. Le principe de base étant que chacun des partenaires de l'équipe soit acteur et catalyseur des mauvais élèves afin d'être en capacité d'intervenir en amont pour calmer ses partenaires et ainsi apaiser le climat sur le terrain.

Les cartons « timés », pourquoi pas...

- **Pascal TRANQUILLE :**

Il termine en précisant que le groupe de travail sera composé des personnes présentes ce jour avec les excusés qui avaient souhaité participer.

Il aurait souhaité plus de participants, mais remercie les clubs présents.

A priori il existe, pour les participants du jour, une volonté de retrouver une pyramide avec un seul groupe de D1, afin de renforcer le niveau de la D1.

Il reste maintenant à définir les modalités à suivre afin de définir une pyramide cohérente, le nombre de groupes de la D2 à la D6, le nombre d'équipes par groupes sur l'ensemble des divisions etc....

La prochaine réunion sera donc orientée sur une question issue des interventions de ce jour.

Il faudra en sortir :

- La mise en application
- Les avantages
- Les inconvénients

Et débattre sur l'intérêt de cette proposition.

- **Didier BARDET, Président délégué :**

Il dit que c'est une bonne chose de faire bouger cette pyramide. Il ajoute qu'il faudra également prendre en compte les évolutions climatiques dans les différentes réflexions qui seront menées. Et que les habitudes actuelles devront forcément être modifiées selon les orientations.

La réunion est ensuite close par le Président.

Le Président : P. TRANQUILLE

Le secrétaire de séance : W. LECLERCQ